

TARIFS 2022/2023

Formations par apprentissage

Formation :

Financement pris en charge par l'OPCO
Coût restant à la charge de l'apprenti : 0€

Restauration :

1 Repas = 5,70€
Prise en charge OPCO = 3€ (sauf CNFPT)

Coût par repas à la charge de l'apprenti = 2,70€ (sauf apprenti dépendant de l'OPCO CNFPT)

Hébergement :

1 nuit = 6,30€
Prise en charge OPCO = 6€ (sauf apprenti dépendant de l'OPCO CNFPT)

Coût par nuit à la charge de l'apprenti = 0,30€

Coût à la semaine à la charge de l'apprenti :

Pour un demi-pensionnaire : 13,50€ /semaine (sauf apprenti dépendant de l'OPCO CNFPT)

Pour un demi-pensionnaire dépendant de l'OPCO CNFPT : 28,50 €/semaine

Pour un interne : 25,50€ / semaine (sauf apprenti dépendant de l'OPCO CNFPT)

Pour un interne dépendant de l'OPCO CNFPT : 76,50€ / semaine

MFR - CFA DE LA VALLEE DU RETZ - AMBLENY

Formation par alternance dans les métiers des services et du commerce

3^{ème} EA, CAPa SAPVER, CAP AEPE, Bac Pro SAPAT, TCVA, MCV, BTS ESF, Titre ADVF, VAE

11, rue du Pont Cheminet 02290 AMBLENY - Tél : 03 23 74 22 63 - mfr.ambleny@mfr.asso.fr - www.mframbleny.fr

Etablissement sous contrat Ministère de l'Agriculture